



Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS) du lundi 23 juin – 14h30

Étaient présents : M. ROUSSELET (Directeur), Mme RICHARD (Présidente et bénévole membre du CA), M. CHARRON (Représentant du personnel, Animateur), M. GLOANEC (Résident), Mme Caroline SALMON (Cadre de santé), Mme BENETTI (Co-présidente, résidente), Mme PERRON (Résidente), Mme MARTINEAU (Représentante du personnel), Mme BOUCAUD (Bénévole membre du CA), Mme Marie-Claude PARIS (Représentante des familles), Mme RIBANNEAU (Qualificienne)

Excusés : Mme GAUTHER-VIVIER Isabelle (mandataire judiciaire, représentante des représentants légaux), M. CORGNE (Représentant des familles)

Ordre du jour

1. Paroles aux résidents 2
2. Projet d'établissement 2026 - 2030 2
3. Formulaire « plaintes et réclamations » 3
4. Evaluation HAS- Haute Autorité de Santé 3
5. Point financier 2024/2025..... 4
6. Gestion des chambres pour couple..... 4
7. Projet mini-bus 4
8. Questions diverses (renfort hydratation)..... 5

Début de séance : 14h30

Le précédent procès-verbal est approuvé par l'ensemble des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS).

1. Paroles aux résidents

Mme PERRON, M. GLOANEC et Mme BENETTI étaient présents lors de la réunion de préparation du CVS du 18 juin, rassemblant 18 résidents.

Ils sont les porte-paroles des sujets abordés collectivement.

- La vie quotidienne :

M. GLOANEC prend la parole et demande un retour concernant le sujet du temps accordé lors de l'accompagnement à la toilette.

Mme SALMON explique que, depuis environ 2 mois suite à une réflexion sur l'aménagement des postes, il a été proposé, notamment lors des accompagnements réalisés à 2 soignants, des renforts ainsi qu'une réorganisation le week-end, avec une ide présente sur la journée.

Les résidents ont effectivement constaté une amélioration dans l'accompagnement à la toilette.

Par ailleurs, Mme PARIS regrette que les transmissions ne soient pas toujours réalisées. Mme SALMON précise qu'un autre groupe de travail, plus récent, vient de s'achever afin de réorganiser et d'optimiser les temps de transmission. Elle ajoute que la période a présenté quelques perturbations en raison de nombreuses formations, de plusieurs absences, ainsi que les changements de service (qui ont lieu deux fois par an).

Les résidents tiennent à remercier les nombreux bénévoles, services civiques et stagiaires qui interviennent et les aident au sein de l'établissement.

Monsieur CHARRON souligne qu'un nouveau groupe de bénévoles s'est constitué pour accompagner une trentaine de résidents sur des activités diverses.

- Activités et vie sociale :

La « K fête » ouverte un samedi par mois est toujours très investie par les résidents, à l'inverse de la séance de cinéma qui est proposée le dimanche.

2. Projet d'établissement 2026 - 2030

Monsieur ROUSSELET revient sur la réécriture du Projet d'établissement (document obligatoire), actuellement en cours avec l'aide d'un cabinet extérieur.

Une première version du document sera présentée après l'été pour une validation par les membres du groupe de travail en octobre.

Pour rappel, ce projet constitue la feuille de route de l'établissement pour les 5 années à venir (2026-2030), conformément aux attentes de l'ARS et du Conseil Départemental.

Comme évoqué lors du précédent CVS, un groupe pilote de 10 professionnels de l'établissement a défini les axes de travail prioritaires, en lien avec les objectifs du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens). Ces axes portent notamment sur la qualité des prestations, en matière de soins, d'animation, de restauration, d'entretien du linge, d'accompagnement médical, d'organisation du travail et de la qualité de vie au travail...

Les membres du CVS seront associés à cette démarche et un document synthétique sera proposé à destination des résidents et de leurs proches.

3. Formulaire « plaintes et réclamations »

Mme RIBANNEAU revient sur la démarche de gestion des plaintes et réclamations, notamment avec la mise à disposition du nouveau formulaire.

Pour rappel, il était recommandé la mise en place de deux documents distincts :

- l'un destiné aux professionnels pour signaler les événements indésirables,
- l'autre à l'usage des résidents et de leurs proches pour exprimer leurs plaintes et réclamations.

Ce formulaire « plaintes et réclamations » avait été validé lors du dernier CVS et Mme RIBANNEAU informe qu'il a désormais été communiqué à tous.

En effet, Monsieur ROUSSELET a envoyé un mail d'information aux familles et/ou représentant des résidents courant mai et un affichage a été fait au sein de l'établissement.

Par ailleurs, il est disponible :

- sur le nouveau site internet (www.ehpad-retiers.fr)
- et dans une bannette auprès de l'accueil.

Cette démarche permet de recueillir l'expression des résidents ou de leurs familles et de mettre en place des actions correctives, afin que les dysfonctionnements constatés ne se reproduisent pas. Une réponse sera systématiquement adressée aux plaignants par la direction.

Enfin, un article sera consacré à ce sujet dans le prochain Journal des Résidents.

4. Evaluation HAS- Haute Autorité de Santé

Retour sur la présentation du nouveau référentiel d'évaluation qualité de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour les établissements du médico-social.

Concrètement, tous les 5 ans, les EHPAD seront soumis à un contrôle par un organisme évaluateur extérieur habilité. L'objectif étant de s'assurer que l'établissement respecte les exigences de ce référentiel en garantissant une qualité de prestations délivrées.

L'évaluation HAS au sein de la résidence Pierre et Marie Curie est prévue en novembre 2025.

Deux évaluateurs viendront pendant 2 jours et demi afin :

- d'observer les pratiques,
- de vérifier par l'apport de preuves écrites que celles-ci sont conformes aux attentes,
- et de mener des entretiens avec les membres de l'équipe, des résidents et du CVS.

Les questions posées lors de ces entretiens sont construites autour des principes éthiques et de bientraitance, et couvrent un grand nombre de thématiques de la vie en établissement.

5. Point financier 2024/2025

M. ROUSSELET informe les membres du CVS que l'année 2024 était déficitaire de 350 000 €.

Il rappelle que les exercices 2022 et 2023 avaient déjà fragilisé la situation financière de l'établissement, et que la diminution de la trésorerie place désormais la structure dans une période particulièrement difficile et critique, avec un risque de répercussions sur le paiement des salaires, des charges et des factures.

Néanmoins, Monsieur ROUSSELET annonce des perspectives plus favorables pour 2025, grâce au travail mené autour du calcul de l'évaluation du niveau de soins. (PMP).

Monsieur ROUSSELET remercie de nouveau tous les professionnels pour leur implication dans cette évaluation, qui a permis d'obtenir une dotation « soin » plus importante pour 2025.

La trésorerie restant faible, l'établissement envisage l'ouverture d'une ligne de trésorerie afin de faire face aux dépenses à venir. Monsieur ROUSSELET précise qu'aucun recrutement ne sera possible, des efforts significatifs ayant déjà été réalisés en 2024.

Mme RICHARD s'interroge sur la situation dans les autres établissements. Monsieur ROUSSELET explique qu'il est difficile de comparer les structures en raison de leurs différences de statuts, d'historique, de forfait global ou partiel, travaux ou non etc... mais confirme qu'un grand nombre d'établissements sont aujourd'hui déficitaires (de façon plus ou moins importante).

6. Gestion des chambres pour couple

Monsieur ROUSSELET souhaite informer les membres du CVS des questionnements concernant l'occupation des 6 chambres doubles.

Mme SALMON souligne que ces chambres représentent un atout pour l'accueil des couples. Toutefois, aucune demande de couple n'a été enregistrée ces derniers mois.

Dans ce contexte, Monsieur ROUSSELET explique qu'une personne seule pourra y être admise provisoirement, avec la possibilité d'un transfert si une demande pour un couple se présente.

7. Projet mini-bus

Monsieur ROUSSELET annonce que le devis pour l'acquisition d'un mini-bus a été signé avec l'entreprise Synergihp (Noyal-sur-Vilaine) pour un montant total de 67 827 € avec 47000€ de subventions et dons.

La cagnotte reste ouverte et l'établissement est dans l'attente d'une dernière aide financière.

Le véhicule de type « Master » blanc modulable avec hayon arrière, pourra accueillir jusqu'à 9 personnes. Sa livraison est prévue fin juillet et il n'affichera que 5 000 km au compteur.

Monsieur ROUSSELET lance un appel aux bénévoles pour accompagner les résidents lors des futures sorties.

8. Questions diverses (renfort hydratation)

- Remplaçants d'été et fortes chaleurs

L'établissement pourra compter cet été sur le retour de nombreux étudiants déjà venus travailler les années précédentes.

Mme SALMON remercie les résidents pour leur accueil et leur indulgence à l'égard de ces remplaçants.

Dès le 7 juillet, un poste sera prévu pour veiller à l'hydratation des résidents en semaine et le week-end.

Une quinzaine de remplaçants a été recrutée pour l'été sur le pôle soins, grâce à un travail important de partenariat avec les écoles, les stagiaires et le réseau existant.

Mme BENETTI tient à souligner que cette ouverture est valorisante pour l'établissement.

- Retour suite à un incident lié à une erreur de distribution de médicament

Monsieur ROUSSELET revient sur les suites données à cet évènement.

- Fête de l'été

Monsieur CHARRON présente l'organisation de la fête de l'été, prévue le 24 juin, avec le soutien des techniciens de la commune pour l'installation dans le parc de l'établissement.

- Rappel des règles Covid

Dans le contexte épidémique actuel, les gestes barrières et le port du masque restent de mise pour l'ensemble des professionnels et des visiteurs.

- Fête des familles

Cette année la fête des familles est fixée le vendredi 5 septembre et sera organisée sur la thématique du cirque.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée.

Heure de fin de réunion : 16h36

La date du prochain CVS : **le mardi 7 octobre à 14h30**

La présidente du CVS, Mme RICHARD

La co-présidente du CVS, Mme BENETTI

Mme Benetti

[Signature]

Co-signé du Directeur, M. ROUSSELET

[Signature]

